



# PROJET FORMATION BPI AGENT VITICOLE

- Présenter le projet
- Identifier les entreprises intéressées

**Partenaires**

OFII  
CADA  
IPerActif21  
Pôle Emploi  
ANEFA

- Formation (399 heures) : FLE, et français technique, formation technique de base viticole
- Accompagnement social
- Rencontre avec les entreprises pour finaliser les lieux de stage (3 semaines)

**Information des entreprises**

**Partenaires**

OCAPIAT  
Entreprises  
MFR GrandChamp  
Vita Bourgogne

**Sourcing des candidats**

- Identifier les candidats avec l'ensemble des partenaires locaux en contact avec le public BPI
- Sélection des candidats sur la base de leur motivation, en collaboration avec les entreprises et OCAPIAT

**POEC**

**COPIL**

OCAPIAT – MFR –  
ENTREPRISES – POLE  
EMPLOI

**Contrat de professionnalisation**

- Formation technique et accompagnement social
- Suivi des candidats en contrat de professionnalisation dans leur entreprise

**COPIL**

OCAPIAT – MFR - Pôle  
Emploi – Entreprises



# POEC

**399 heures de formation  
du 21 aout 2023  
au 8 novembre 2023**

15/05/2023

## POEC 399 h répartition

**En Centre de  
formation**

**Apprentissage  
du français**



**294 h de Français  
+ technique de  
base travaux  
viticoles**

**En Entreprise**

**Immersion  
entreprise**



**105 h en situation  
professionnelle**

**Accompagnement social, citoyen, professionnel,  
administratif, médical... par le centre de  
formation**

**Hébergement et restauration à la MFR**

# Calendrier de la POEC

 Cours

 Alternance

 Congés

Août 2023	Septembre 2023	Octobre 2023	Novembre 2023	Décembre 2023	Janvier 2024	Février 2024	Mars 2024	Avril 2024	Mai 2024	Juin 2024	Juillet 2024
01 M	01 V	01 D	01 Me	01 V	01 L	01 J	01 V	01 L	01 Me	01 S	01 L
02 Me	02 S	02 L	02 J	02 S	02 M	02 V	02 S	02 M	02 J	02 D	02 M
03 J	03 D	03 M	03 V	03 D	03 Me	03 S	03 D	03 Me	03 V	03 L	03 Me
04 V	04 L	04 Me	04 S	04 L	04 J	04 D	04 L	04 J	04 S	04 M	04 J
05 S	05 M	05 J	05 D	05 M	05 V	05 L	05 M	05 V	05 D	05 Me	05 V
06 D	06 Me	06 V	06 L	06 Me	06 S	06 M	06 Me	06 S	06 L	06 J	06 S
07 L	07 J	07 S	07 M	07 J	07 D	07 Me	07 J	07 D	07 M	07 V	07 D
08 M	08 V	08 D	08 Me	08 V	08 L	08 J	08 V	08 L	08 Me	08 S	08 L
09 Me	09 S	09 L	09 J	09 S	09 M	09 V	09 S	09 M	09 J	09 D	09 M
10 J	10 D	10 M	10 V	10 D	10 Me	10 S	10 D	10 Me	10 V	10 L	10 Me
11 V	11 L	11 Me	11 S	11 L	11 J	11 D	11 L	11 J	11 S	11 M	11 J
12 S	12 M	12 J	12 D	12 M	12 V	12 L	12 M	12 V	12 D	12 Me	12 V
13 D	13 Me	13 V	13 L	13 Me	13 S	13 M	13 Me	13 S	13 L	13 J	13 S
14 L	14 J	14 S	14 M	14 J	14 D	14 Me	14 J	14 D	14 M	14 V	14 D
15 M	15 V	15 D	15 Me	15 V	15 L	15 J	15 V	15 L	15 Me	15 S	15 L
16 Me	16 S	16 L	16 J	16 S	16 M	16 V	16 S	16 M	16 J	16 D	16 M
17 J	17 D	17 M	17 V	17 D	17 Me	17 S	17 D	17 Me	17 V	17 L	17 Me
18 V	18 L	18 Me	18 S	18 L	18 J	18 D	18 L	18 J	18 S	18 M	18 J
19 S	19 M	19 J	19 D	19 M	19 V	19 L	19 M	19 V	19 D	19 Me	19 V
20 D	20 Me	20 V	20 L	20 Me	20 S	20 M	20 Me	20 S	20 L	20 J	20 S
21 L	21 J	21 S	21 M	21 J	21 D	21 Me	21 J	21 D	21 M	21 V	21 D
22 M	22 V	22 D	22 Me	22 V	22 L	22 J	22 V	22 L	22 Me	22 S	22 L
23 Me	23 S	23 L	23 J	23 S	23 M	23 V	23 S	23 M	23 J	23 D	23 M
24 J	24 D	24 M	24 V	24 D	24 Me	24 S	24 D	24 Me	24 V	24 L	24 Me
25 V	25 L	25 Me	25 S	25 L	25 J	25 D	25 L	25 J	25 S	25 M	25 J
26 S	26 M	26 J	26 D	26 M	26 V	26 L	26 M	26 V	26 D	26 Me	26 V
27 D	27 Me	27 V	27 L	27 Me	27 S	27 M	27 Me	27 S	27 L	27 J	27 S
28 L	28 J	28 S	28 M	28 J	28 D	28 Me	28 J	28 D	28 M	28 V	28 D
29 M	29 V	29 D	29 Me	29 V	29 L	29 J	29 V	29 L	29 Me	29 S	29 L
30 Me	30 S	30 L	30 J	30 S	30 M		30 S	30 M	30 J	30 D	30 M
31 J		31 M		31 D	31 Me		31 D		31 V		31 Me

## Eléments financiers de la POEC

15/05/2023

Dates prévisionnelles de la POEC:  
Du 21/08/2023 au 08/11/2023

Lieu de la formation : MFR de Grandchamp à Ruffey les Beaune

Statut du bénéficiaire : stagiaire de la formation professionnelle  
(en lien avec statut de demandeur d'emploi = PAS DE  
RÉMUNÉRATION À LA CHARGE DE L'ENTREPRISE)

Financement de la formation: 100% par OCAPIAT

Frais d'hébergement : pendant la formation prise en charge par  
OCAPIAT.

Frais de déplacement / restauration : indemnisation possible  
selon les règles Pole Emploi

après la POEC :

**Contrat de travail**  
**à partir du 09/11/2023**  
**Jusqu'au 08/11/2024**



**En contrat de professionn  
expérimental** dès la fin de la POEC



**CDD 12 mois ou CDI**

Faciliter l'intégration des stagiaires,  
Accompagner la montée en compétences

Durée de la formation 25% du contrat (soit 1 semaine / mois)  
calendrier en cours de finalisation

Rémunération : SMIC

## Contenu formation du contrat de professionnalisation

12 semaines en  
centre  
420H de formation

### 3 blocs de compétences obligatoires :



**Bloc N° 1 : Conduite du vignoble**



**Bloc N° 2 : intégration de l'agent  
viticole au sein de son exploitation**



**Bloc N° 3 : mobilité et environnement  
social**

- **Bloc de compétences N°1 : conduite du vignoble - 203 heures ( 29 jours )**
- Pour obtenir les capacités

Capacités	durée
1-1 Réaliser et comprendre les travaux sur les végétaux. ( taille, travaux en vert...)	70 h (10jrs )
1-2 Réaliser et comprendre les travaux de suivi du vignoble de l'implantation à la récolte ( plantation...)	70 h (10 jrs )
1-3 Acquérir les bases de la conduite du tracteur agricole .	21 h (3jrs )
1-4 Acquérir toutes les compétences afin d'obtenir le premier niveau de certiphyto	21 h (3jrs )
1-5 Connaitre le devenir de la matière	21 h (3jrs )

Observer et rendre compte du travail réalisé et des éventuels aléas. Capacité transversale.

La capacité 1-3 a pour finalité que l'entreprise puisse délivrer une autorisation de conduite

- **Bloc de compétences N° 2 : insertion du salarié dans l'entreprise -77 heures ( 11 jours )**
- Pour obtenir les capacités

Capacités	Durée
2-1 Comprendre le sens global d'un message à l'écrit et à l'oral et être en capacité d'y répondre.	42 h (6 jrs )
2-2 Se mettre en sécurité et assurer celle des autres en milieu professionnel .	14 h (2jrs )
2-3 Connaitre les bases de la législation du travail, des droits et des obligations du salarié.	14 h (2jrs )
2-4 Se sensibiliser sur la citoyenneté , et l'égalité professionnelle.	7 h (1 jr)

Acquérir les bases du champs lexical du milieu professionnel: cette capacité ainsi que la maîtrise de la langue française est transversale à tous les blocs de compétences .

- **Bloc de compétences N°3 : mobilité et environnement social -140 h**
- Pour obtenir les capacités

Capacités	Durée
3-1 Gérer les dossiers administratifs liés à son intégration et à la vie courante	42h (6jrs)
3-2 Mobiliser les connaissances spécifiques pour faciliter l'apprentissage du code de la route	77h (11jrs)
3-3 Acquérir les savoirs pour obtenir le Caces R489 ( Caces cariste )	21h (3 jrs)

## Éléments financiers du contrat de professionnalisation

Dates prévisionnelles du contrat de professionnalisation :  
Du 21/08/23 au 09/11/2023

Lieu de la formation : MFR de Grandchamp à Ruffey les Beaune

Rémunération : 100% SMIC

Financement de la formation par OCAPIAT: 6 500€ (pour 12 mois).

**Aide de l'état 6000€ pour 12 mois de contrat pro expérimental conclu avant le 31/12/23 pour les candidats de moins de 30 ans**  
(versé par l' ASP).

Aide fonction tutorale (OCAPIAT): 230€/mois pendant 3 mois  
(pour les entreprises de moins de 50 salariés);

Frais de déplacement/hébergement /restauration : comme pour tout contrat de professionnalisation, ils sont à la charge de l'entreprise.



## Vos besoins entreprise

- Vos réactions
- Vos besoins en recrutement en contrat de professionnalisation
- Prochaine étape ensemble